



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1859**

Console

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80606](#)

provient de l'église de Montréal ; l'autre, très-riche, provient de la sacristie de l'église de Vézelay. Les tailleurs de pierre évitaient ainsi aux bardes et poseurs la difficulté de poser des sommiers (toujours assez lourds) portant des moulures fragiles sur le lit inférieur, et par conséquent faciles à épaufrer. L'œil est contenté, d'ailleurs, par ces arrêts qui empêchent les moulures de tomber brusquement et sans transition sur le tailloir des chapiteaux. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, le raisonnement de l'artiste était d'accord avec son instinct.

**CONSOLE**, s. f. Support incrusté dans un parement et portant un membre d'architecture en encorbellement (voy. CORBEAU).

FIN DU TOME TROISIÈME.

Paris.—Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins.